

République Française



Ville de Draguignan

N° 2021-163

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	38

RÉGIE MUNICIPALE DES PARKINGS DRACÉNOIS EXERCICE 2021 : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Mairie de Draguignan

EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Draguignan

Séance du 24 novembre 2021

L'An deux mille vingt et un, le 24 novembre à 14H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, SOPHIE DUFOUR, FRANÇOIS GIBAUD, BRIGITTE DUBOIS, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, STÉPHAN CÉRET JACQUET, LISA CHAUVIN, MARIE-CHRISTINE GUIOL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, ÉVELYNE LORCET, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, FRANCK GRIGOLO, PHILIPPE SCHRECK

PROCURATIONS :

CHRISTINE NICCOLETTI à SOPHIE DUFOUR, JEAN-YVES FORT à ALAIN VIGIER, HUGUES BONNET à RICHARD STRAMBIO, BERNARD BONNABEL à STÉPHAN CÉRET JACQUET, BRUNO SCRIVO à RICHARD DEVILETTE, ANNE-MARIE COLOMBANI à SYLVIANE NERVI SITA, FRANÇOISE MAURICE à DANIELLE ADOUX COPIN, JEAN-PIERRE SOUZA à GRÉGORY LOEW, RICHARD TYLINSKI à CHRISTIAN MAMECIER, RENÉ DIES à JEAN-BERNARD MIGLIOLI, MATHIEU WERTH à JEAN-DANIEL SANTONI

ABSENTS :

CAMILLE DIQUELOU

Secrétaire de Séance :

GRÉGORY LOEW

Publié le : = 1 DEC. 2021

RAPPORTEUR : FRANÇOIS GIBAUD

Après le vote du budget de l'exercice 2021 de la Régie Municipale des Parkings Dracénois (budget primitif) par délibération du Conseil Municipal n° 2020-193 en date du 17 décembre 2020 et de la décision modificative n° 1 par délibération n° 2021-055 du 25 mars 2021, il convient à présent, compte tenu des derniers éléments d'exécution budgétaire, d'adopter la décision modificative n° 2 qui prévoit l'ajustement des crédits nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité.

Cette décision modificative, jointe en annexe, obéit au principe d'équilibre et peut se résumer comme suit :

Dépenses et recettes d'Exploitation : 6 700,00 €

Dépenses et recettes d'Investissement : 0,00 €

- Section d'Exploitation :

Les recettes, d'un montant de 6 700,00 € proviennent du produit des services ;

Les dépenses, quant à elles, découlent de l'actualisation de la taxe foncière pour 2020, pour un montant de 6 700,00 €.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 6 700,00 €.

- Section d'Investissement :

Aucun ajustement n'est prévu en recettes ;

Il sera procédé à un virement de crédit de 1 000 € du chapitre 21 vers le chapitre 20 pour les annonces et insertions des marchés de rénovation des parkings.

Pour information, le Conseil d'Exploitation de ladite régie, réuni en date du 23 novembre 2021, a émis un avis favorable à l'unanimité sur la décision modificative n°2.

Ceci étant exposé, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir adopter, par chapitre, la décision modificative n° 2 de la régie Municipale des Parkings Dracénois de l'exercice 2021, jointe en annexe.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

Par 33 voix POUR,

Par 5 ABSTENTIONS (Madame et Messieurs Jean-Daniel SANTONI, Christine VILLELONGUE, Jean-Bernard MIGLIOLI, René DIES, Mathieu WERTH)

À L'UNANIMITÉ

- adopte, par chapitre, la décision modificative n° 2 de la régie Municipale des Parkings Dracénois de l'exercice 2021, jointe en annexe.

Fait à Draguignan, le 24/11/2021

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller Régional Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 **39**
 Nombre de membres présents : 0 **38**
 Nombre de suffrages exprimés : 0 **38**

VOTES :
 Pour : 0 **33**
 Contre : 0
 Abstentions : 0 **5**

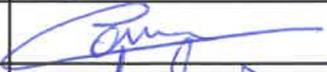
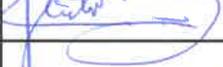
Date de convocation : **26 novembre 2021**

Présenté par (1), **Gonjour le Naie, Richard STRAMBIO**
 A le
 (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A, le **26 novembre 2021**
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01 - Richard STRAMBIO	
02 - Christine PRÉMOSELLI	
03 - Grégory LOEW	
04 - Sophie DUFOUR	
05 - François GIBAUD	
06 - Christine NICCOLETTI	
07 - Jean-Yves FORT	
08 - Brigitte DUBOUIS	
09 - Hugues BONNET	
10 - Sylvie FRANCIN	
11 - Alain HAINAUT	
12 - Danielle ADOUX-COPIN	
13 - Stéphan CÉRET	
14 - Lisa CHAUVIN	
15 - Bernard BONNABEL	
16 - Alain VIGIER	
17 - Michel PONTE	
18 - Bruno SCRIVO	
19 - Anne-Marie COLOMBANI	
20 - Christian MAMECIER	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

21 - Richard DEVILETTE	
22 - Sylviane NERVI-SITA	
23 - Martine ZERBONE	
24 - Françoise MAURICE	
25 - Jean Pierre SOUZA	
26 - Évelyne LORCET	
27 - Richard TYLINSKI	
28 - Olivier GORDE	
29 - Magali TROIN DAL VECCHIO	
30 - Marie-Christine GUIOL	
31 - Laureline AUBOURG-BASTIANI	
32 - Jean-Daniel SANTONI	
33 - René DIES	
34 - Christine VILLELONGUE	
35 - Jean-Bernard MIGLIOLI	
36 - Camille DIQUELOU	
37 - Philippe SCHRECK	
38 - Mathieu WERTH	
39 - Franck GRIGOLO	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :